



## Assainissement non collectif : mode d'emploi



### SOMMAIRE

- Surface dédiée à l'assainissement
- Aptitude du sol à traiter
- Aptitude du sol à l'évacuation des eaux usées
- Consommation électrique

L'assainissement non collectif (ANC) concerne 20% de la population française et est reconnu comme une solution d'épuration à part entière, efficace et pérenne.

L'arrêté du 7 septembre 2009 modifié (en 2012) a précisé que les eaux usées domestiques peuvent être traitées par le sol en place, un massif reconstitué ou une filière agréée. Cette diversité permet un éventail de solutions pour l'utilisateur, afin de répondre à tous les cas rencontrés.

### *Le choix de la filière : une étape déterminante qui repose sur différents critères*

Le futur utilisateur doit prendre en compte tous les paramètres nécessaires au choix de son installation afin d'être en situation de comparer les différentes solutions techniques d'ANC envisageables. Il doit considérer ses préférences ainsi que les contraintes réglementaires, celles liées à la parcelle et/ou à l'environnement : nombre de pièces principales de l'habitation, superficie disponible pour l'installation, fréquence d'occupation (permanente ou intermittente), contraintes de la parcelle (zone de rejet à usage sensible, présence de nappe phréatique, terrain imperméable...), etc...

En ce qui concerne le choix des filières, différentes solutions techniques permettent de répondre à tous les cas rencontrés. Le prix n'est pas le seul critère de choix et l'utilisateur doit se baser sur des critères tels que l'emprise au sol, les modalités d'entretien, les coûts de fonctionnement... Nous reprenons ci-après quelques paramètres primordiaux à prendre en compte.

### SURFACE DEDIEE À L'ASSAINISSEMENT - Superficie dedicate à u risanamentu

Une partie du terrain doit être spécifiquement dédiée à l'ANC. Il faut également prendre en compte et vérifier la compatibilité des projets d'aménagement (piscine, garage, aire de jeu, terrasse...) et de l'existant (végétation, puits privés, limites de propriété,...) avec le choix de la filière.

	Emprise au sol
Tranchées et lits d'épandage	>100 m <sup>2</sup>
Filtres à sable	à partir de 40 m <sup>2</sup>
Filtres compacts	<20 m <sup>2</sup>
Massifs filtrants plantés	< 100 m <sup>2</sup>
Micro-stations	<10 m <sup>2</sup>

### APTITUDE DU SOL À TRAITER - Capacità di trattamentu di a terra

L'investigation du sol sur sa texture, structure, perméabilité, présence de nappe, ... permet de déterminer le potentiel de ce sol à être utilisé pour le traitement et à éviter toute stagnation ou résurgence en surface des eaux traitées.

	Aptitude du sol à traiter
Tranchées et lits d'épandage	Dépendant
Filtres à sable	Indépendant
Filtres compacts	Indépendant
Massifs filtrants plantés	Indépendant
Micro-stations	Indépendant



établissement public de l'État

### APTITUDE DU SOL À L'EVACUATION DES EAUX USEES - Capacità di a terra per realizà l'evacuazione di l'acque di ghjettu

Dans la mesure où l'investigation du sol le permet, la réglementation nationale relative à l'ANC privilégie l'infiltration des eaux usées traitées à la parcelle et l'irrigation de végétaux non destinés à la consommation humaine.

	Aptitude du sol à évacuer
Tranchées et lits d'épandage	/
Filtres à sable	Dépendant
Filtres compacts	Dépendant
Massifs filtrants plantés	Dépendant
Micro-stations	Dépendant

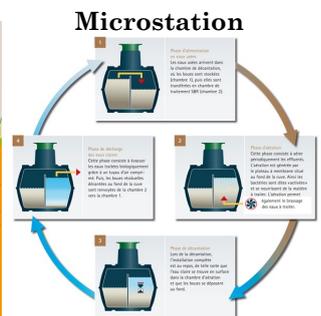
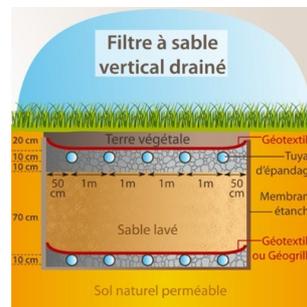
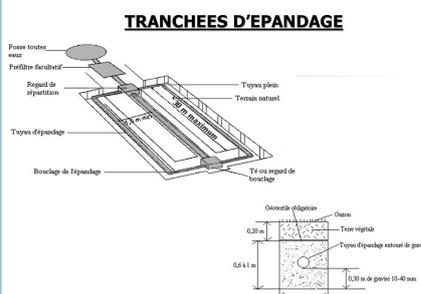
L'étude à la parcelle permet d'agréger les différents critères nécessaires au choix final du particulier dans sa solution d'assainissement. Elle nécessite l'intervention d'une personne compétente disposant des connaissances et du matériel adaptés. Elle doit contenir un comparatif entre les différentes solutions techniques possibles et/ou envisagées et doit donner une priorité à l'infiltration des eaux usées traitées.

	Consommation électrique
Tranchées et lits d'épandage	Non
Filtres à sable	Selon dispositif
Filtres compacts	Selon dispositif
Massifs filtrants plantés	Selon dispositif
Micro-stations	Selon dispositif



Dans le bulletin d'informations du second semestre (INFO'SPANC N°10) nous traiterons de la pérennité des installations (focus sur l'entretien et la maintenance).

Nantu a u prossimu nutiziale (INFO'SPANC N°10), trattaremu di a perennità di e installazione di risanamentu (sguardu sull' intratenimentu e a mantenenza).



### CONSOMMATION ELECTRIQUE - Cunsumazione in elettricità

Certains dispositifs (apport oxygène, pompe d'injection) nécessitent un branchement électrique et consomment donc de l'énergie.

Selon la configuration de la parcelle, un poste de relevage peut être requis, quelle que soit la filière choisie. Il devra alors être pris en compte dans la consommation électrique.